

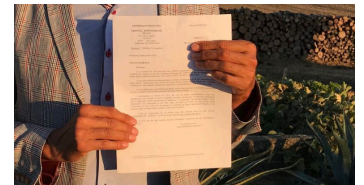
Vivre en harmonie à Saint-Cricq ? Pas si évident !

Deux listes s'opposaient aux municipales. Une requête en annulation est jugée recevable par le tribunal administratif de Pau. Décision à venir bientôt.



Vivre en harmonie à Saint-Cricq ? Pas si évident !

C'est au tribunal administratif de Pau que vient de se dérouler une audience assez rare pour être souligné.



Une requête en annulation des élections municipales de Saint-Cricq a été reconnue comme recevable par le tribunal compétent. Il s'est réuni le mardi 15 septembre et le jugement sera rendu dans quelques semaines.

C'est Laurent Sabatier, tête de liste opposé au maire sortant, qui a fait cette demande d'annulation des opérations électorales suite à des pratiques irrégulières et à un résultat très serré.

Il explique : "Le soir de l'avant-veille du scrutin, les habitants de Saint-Cricq ont eu la surprise de trouver dans leurs boîtes aux lettres une enveloppe frappée d'un tampon "Élection municipale".

À l'intérieur, s'y trouvait une lettre qui n'avait rien d'officielle, mais qui était entièrement à charge contre moi ! J'y étais cité nominativement, sous des termes discriminants. Heureusement que ce genre de procédé est interdit par le code des élections, et c'est pour cela que j'ai porté plainte auprès du juge des élections ! L'écart était très faible entre nos deux listes, cette lettre tendancieuse a jeté le discrédit sur notre équipe et a fait pencher certaines voix qui ont été trompées par son aspect officiel. Nos chances d'arriver à l'annulation restent très faibles car la procédure est très lourde d'un point de vue administratif, mais c'est déjà une grande victoire démocratique que notre requête soit jugée devant le tribunal de Pau".

Lorsque nous demandons à Laurent Sabatier s'il pense que les élections pouvaient être un règlement de compte, il nous répond : "Je ne sais pas, j'ai été tellement surpris par le déchaînement de haine engendré par ces élections, que je ne sais même pas comment le nommer ! Ce qui est sûr, c'est que le maire et sa première adjointe me détestent, j'avais naïvement pensé que proposer une gestion transparente où les petits arrangements seraient exclus ferait du bien à notre commune, quelle erreur... j'avais ouvert la boîte de Pandore ! C'est pour cela que je mets un point d'honneur à ce que justice soit rendue, et à ce que les électeurs puissent à nouveau choisir sans être influencés par des mensonges" !

Les élections municipales à Saint-Cricq avec un seul tour, le 15 mars 2020

La liste "Saint-Cricq Ensemble" : Myriam Cenedese-Condoum, **95 voix** ; Serge Cettolo, maire sortant, **95 voix** ; Patrick Fratelli, **97 voix** ; Marie-Dominique Idrac, conseillère sortante, **95 voix** ; Nadège Lepout, **93 voix** ; Yves Olives, conseiller sortant, **97 voix** ; Vincent Perier, **96 voix** ; Rebecca Renstad (nationalité suédoise), **96 voix** ; Carole Ribera, conseillère sortante, **95 voix** ; Martine Ulian, conseillère sortante, **95 voix** ; Laurent Ventresque, **95 voix**.

La liste "Mieux Vivre ensemble à Saint-Cricq" : Tiffany Bagermi, **80 voix** ; Mathias Barillet, **79 voix** ; Damien Chassang, **80 voix** ; Laurent Drosson, **76 voix** ; Guilène Durtaut Richer, **80 voix** ; Boris Estève, **79 voix** ; Martin Lerbeil, **78 voix** ; Mickaël Mahieu, **78 voix** ; David Marquié, **80 voix** ; Marie-José Moreno, **76 voix** ; Laurent Sabatier, conseiller sortant, **76 voix**.

Population totale de la commune : **294 habitants**

Suffrages pour 212 inscrits

- Abstentions 14,15 % (30 inscrits)
- Votants 85,85 % (182 inscrits) pour 77,40 % en 2014
- Blancs 3,33 % (6 inscrits)
- Nuls 0,55 % 1 inscrit
- Exprimés 96,15 % (175 inscrits)

À noter qu'en 2014, Laurent Sabatier avait 151 voix tandis que Serge Cettolo, déjà maire sortant à l'époque, avait 142 voix.

Entre 2006 et 2016, alors que le département du Gers a connu une évolution de sa population de 5,2 %, celle de Saint-Cricq, à l'est du département et à proximité immédiate de l'agglomération toulousaine et de L'Isle-Jourdain, a été de 27,8 %, ce qui représente une évolution plus forte que celle du département.

La plupart des travailleurs de Saint-Cricq sont cadres ou équivalent: ils représentent 32 % de la population active, contre 10,4 % dans le Gers. La commune accueille aussi une population ouvrière (28 %) et employée (24%). En comparaison, les personnes sans activité représentent 10 % et les retraités 26 % de la population.

La commune est connue essentiellement en raison du **lac de Thoux Saint-Cricq** : construit à l'origine pour l'agriculture, il est devenu, ces dernières années, un site touristique apprécié notamment des Toulousains du fait de sa proximité avec la capitale régionale. Ce lac de 70 hectares s'étend en fait sur deux autres communes de la Communauté de Communes Bastides Lomagne, Monbrun et Encausse.

